

Le projet Or Juste en Côte d'Ivoire



Production et commerce responsables de l'or artisanal

Le projet *Or Juste* vise à aider les exploitantes et les exploitants miniers de la Côte d'Ivoire à accroître la production et le commerce d'or artisanal responsable. Pour ce faire, le projet aide les actrices et les acteurs locaux à faire partie d'une chaîne d'approvisionnement transparente et vérifiable.

IMPACT collabore avec les exploitantes et exploitants de mines artisanales, les négociantes et négociants et les exportatrices et exportateurs pour créer des incitatifs favorisant un circuit de vente légal. Notre organisation contribue au renforcement des capacités en vue de mettre en oeuvre la traçabilité et le devoir de diligence exigés dans le cadre du projet *Or Juste*, conformément aux normes régionales et internationales. Nous accompagnons les exploitantes et exploitants à participer à l'économie formelle, tout en promouvant l'égalité des genres et la gestion responsable de l'environnement.

Chaque vente d'or associée au projet *Or Juste* est méticuleusement documentée et accompagnée de données validées. Les actrices et acteurs des marchés internationaux peuvent être assurés que leur or a été produit en toute légalité, dans un contexte exempt de violations des droits de la personne. Ils ont la certitude qu'ils s'approvisionnent de manière responsable directement auprès des communautés minières artisanales, favorisant l'autonomisation des femmes et la protection de l'environnement.

Le projet est mis en oeuvre dans une zone d'exploitation aurifère artisanale situé dans le Département de Dabakala, Région du Hambol, en Côte d'Ivoire. IMPACT apporte un appui à la coopérative minière locale COOPEDA et travaille avec un exportateur légal.

Nous croyons que si des exploitantes et exploitants miniers artisanaux produisent et commercialisent davantage d'or artisanal responsable, un plus grand nombre de femmes et d'hommes des communautés minières artisanales profiteront des retombées du développement et d'une meilleure sécurité.

Dans le cadre du projet *Or Juste*, nous collaborons avec les marchés internationaux, les décideurs politiques, les administrations locales, la société civile, et les communautés afin de veiller à ce que l'extraction de l'or artisanal contribue à la paix et au développement équitable.



Financé par l'Union européenne





Aperçu du projet

Mise en œuvre du système de traçabilité et du devoir de diligence

Le système de traçabilité et du devoir de diligence développés par IMPACT dans d'autres contextes seront adaptés au contexte ivoirien avant d'être mis en œuvre. IMPACT favorisera le dialogue pour appuyer *Or Juste*, qui promeut un engagement envers un modèle commercial transparent. Les activités auront lieu principalement en Côte d'Ivoire mais aussi ailleurs dans le monde avec les actrices et acteurs clé dans la chaîne d'approvisionnement pour inciter les acheteuses et les acheteurs à se procurer de l'or artisanal responsable du pays.

Mise en œuvre du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque

En plus de soutenir le secteur privé dans l'exécution le Guide de l'OCDE, IMPACT formera les actrices et acteurs de la chaîne d'approvisionnement, y compris la coopérative minière et la société exportatrice. Cette formation porte sur les responsabilités de chacun relativement au devoir de diligence. Les participantes et les participants disposeront des outils et des capacités nécessaires pour suivre le cadre en cinq étapes de l'OCDE. Nous donnons également aux actrices et acteurs de la chaîne d'approvisionnement qui participent à la formation, des exemples de modèles et de leçons apprises tirées de contextes comparables.

Appui à l'égalité des genres

IMPACT mettra en œuvre son système de suivi et d'évaluation permettant de produire des données ventilées par genre, afin de cerner les répercussions



Le devoir de diligence

consiste à examiner la chaîne d'approvisionnement pour en déceler les risques telles que les violations des droits de la personne, le travail forcé et le travail des enfants et la corruption, les atténuer et en faire rapport publiquement.



La traçabilité

est l'acte de suivre une ressource, ainsi que les transactions dont elle fait l'objet, tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Cette capacité à établir la chaîne de traçabilité peut faciliter le devoir de diligence. Par contre, assurer la traçabilité n'équivaut pas à exercer un devoir de diligence.

du projet sur les femmes et sur les hommes. Les dirigeantes et dirigeants de la coopérative minière locale suivront une formation sur l'égalité des genres, et nous travaillerons aussi à sensibiliser les membres de la coopérative et la communauté.

Renforcement des capacités de la coopérative

La coopérative est un partenaire clé en matière de communication et de formation des exploitantes et des exploitants miniers artisanaux et la viabilité du projet dépend en grande partie de ses capacités. En étroite collaboration avec le gouvernement et en consultation avec la société civile, IMPACT travaillera avec la coopérative minière de Dabakala, COOPEDA. Selon ses besoins, IMPACT appuiera la coopérative à renforcer ses capacités en matière de structuration, gestion, gouvernance et relations avec les tiers.

Assistance technique pour une exploitation minière plus sûre et plus propre

IMPACT procédera à une évaluation technique sur le terrain, identifiant et soutenant la mise en œuvre de techniques minières plus sûres et plus efficaces, qui contribueront à l'amélioration du milieu de travail et se traduiront par un meilleur rendement aurifère et, en principe, par une fidélisation des exploitantes et exploitants miniers à l'égard du projet et de la vente licite. Les autorités et les membres de la communauté seront invités à échanger au sujet des conclusions de l'évaluation, notamment des risques et des mesures d'atténuation. Nous mettrons au point un plan, et des activités de communication auront lieu en même temps que la formation des parties intéressées.

Comment fonctionne la chaîne d'approvisionnement d'Or Juste ?



Qu'est-ce qu'une approche fondée sur des incitatifs?

Nos recherches approfondies sur le terrain et nos approches éprouvées démontrent que, en raison des propriétés uniques de l'or, les exploitantes et exploitants de mines artisanales sont davantage motivés par des incitatifs que par des sanctions. Le projet *Or Juste* met en œuvre de nombreux incitatifs pour encourager les orpailleuses et orpailleurs à emprunter les circuits de vente légitimes. Ces incitatifs contribuent à l'amélioration de leurs marges et de leurs pratiques et simplifient leurs activités dans ce secteur. Les incitatifs à participer au projet *Or Juste* sont adaptés aux besoins locaux, mais peuvent inclure un prix plus élevé et un calcul des prix plus transparent, l'assistance technique en vue d'accroître la production d'or, la formation en santé et sécurité dans les sites miniers, et plus encore.



Comment est-ce que le projet *Or Juste* aide les communautés minières artisanales?

Formalisation du secteur aurifère artisanal : Le projet *Or Juste* n'est mis en œuvre que dans les mines artisanales autorisées par le gouvernement et soutient la formalisation des différentes actrices et acteurs de la chaîne d'approvisionnement en amont (coopérative, exploitantes et exploitants) afin qu'ils soient légalement reconnus devant la loi.

Augmentation du rendement aurifère : Le projet *Or Juste* met en œuvre un programme d'assistance technique complet en fonction de l'évaluation des sites miniers. Les orpailleuses et orpailleurs seront formées pour améliorer l'efficacité de leur travail et leur rendement aurifère.

Amélioration des pratiques environnementales incluant un usage moindre et plus sûr du mercure :

Notre assistance technique vise la sensibilisation et la communication d'informations afin d'améliorer la compréhension des pratiques d'extraction minière respectueuses de l'environnement, des moyens de réduction de l'utilisation du mercure, de gestion des écosystèmes et de remise en état des sites miniers. Nous fournissons aux exploitantes et exploitants miniers des formations sur des meilleures techniques de récupération de l'or, ainsi que de l'équipement pour réduire l'utilisation du mercure.

Appui à l'autonomisation économique des femmes : Outre l'assistance technique offerte, nous organisons également des activités de sensibilisation et d'information dans le cadre du projet *Or Juste* afin d'améliorer la compréhension des droits des femmes et, plus particulièrement, de leur droit d'accéder aux ressources naturelles, de les contrôler et d'en tirer profit.

IMPACT fait également de la recherche de référence et collecte régulière de données permettant de surveiller les retombées socioéconomiques et environnementales des activités du projet sur les femmes et les hommes de la communauté minière artisanale et de la chaîne d'approvisionnement.

Pourquoi le projet *Or Juste* est-il important pour la Côte d'Ivoire ?

L'extraction aurifère est perçue comme un levier potentiel important pour l'économie de la Côte d'Ivoire. Le gouvernement a adopté un nouveau code minier et les gisements d'or ivoirien attirent de nombreux investisseurs étrangers et grandes compagnies minières.

Les informations recueillies par IMPACT en 2017 ont permis de savoir que la production artisanale d'or dans le pays est considérable, mais les données sur la production et l'exportation de l'or artisanal n'existent pas. Selon les informations disponibles, le secteur emploie des milliers de personnes, réparties dans plus de 150 sites miniers. Toutefois, il est caractérisé par des conditions de précarité et d'insécurité. Il ressort également que la contrebande et le commerce illicite constituent un problème majeur de perte de recettes fiscales chaque année.

Les politiques internationales ainsi que les cadres réglementaires promeuvent la diligence raisonnable et veulent appuyer l'approvisionnement responsable en minéraux. Bon nombre d'entreprises sont tenues de rendre compte de leur chaîne d'approvisionnement en or, de recueillir des données sur les minéraux, les actrices et les acteurs de la chaîne et les étapes suivies. Les entreprises doivent rendre compte publiquement des faiblesses de leur chaîne d'approvisionnement et des mesures prises pour contrer les risques, et ce, afin de prouver qu'elles ne financent pas les violations des droits de la personne ou la corruption. En vue d'une meilleure organisation, le gouvernement ivoirien a mis en place un plan de formalisation et de réglementation du secteur de l'exploitation aurifère artisanale.

IMPACT entend soutenir les efforts du gouvernement de la Côte d'Ivoire dans sa volonté de formaliser le secteur de l'exploitation aurifère artisanale et ainsi favoriser l'accès au marché international de l'or artisanal traçable et responsable.

Durée du projet : 2019-2021

Budget du projet : 1,5 M€

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de IMPACT et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Photos par Sven Torfinn/IMPACT